

30 SEPTEMBRE 2010 > 31 JANVIER 2011

DEUX DÉBATS PUBLICS

RÉSEAU
DE TRANSPORT PUBLIC
DU GRAND PARIS

www.debatpublic-reseau-GrandParis.org

ARC EXPRESS
MÉTRO
DE ROCADE

www.debatpublic-arcexpress.org



cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

RÉSEAU
DE TRANSPORT PUBLIC
DU GRAND PARIS
www.debatpublic-reseau-GrandParis.org

ARC EXPRESS
MÉTRO
DE ROCADE
www.debatpublic-arcexpress.org

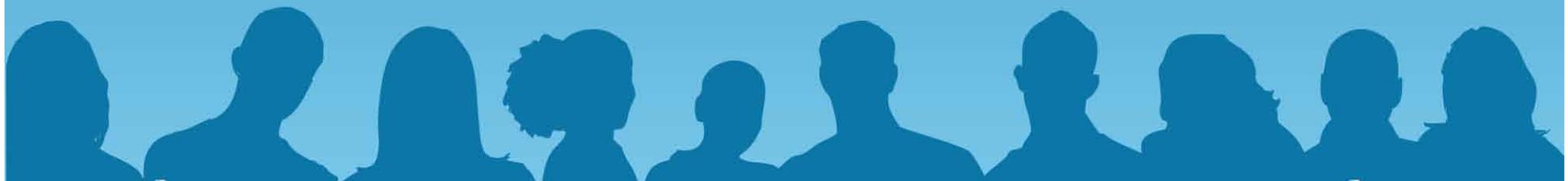
cndp
Commission particulière
du débat public
Arc Express

30 SEPTEMBRE 2010 > 31 JANVIER 2011

DEUX DÉBATS PUBLICS

L'organisation du débat

- ❑ La Convention d'Aarhus du 25 juin 1998 prévoit l'information et la participation du public au processus décisionnel en matière d'environnement.
- ❑ Le code de l'environnement fixe les règles du débat public qui est organisé par la Commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante.



30 SEPTEMBRE 2010 > 31 JANVIER 2011

DEUX DÉBATS PUBLICS

L'organisation du débat

- ❑ En application de ce code le Syndicat des transports d'Île de France (STIF) a saisi la CNDP d'un projet de métro en rocade, Arc Express. La CNDP a décidé d'organiser un débat public.
- ❑ Pour le réseau de transport public du Grand Paris, c'est la loi du 3 juin 2010 qui fixe les règles du débat. Le dossier est présenté par la Société du Grand Paris (SGP).



cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

RÉSEAU
DE TRANSPORT PUBLIC
DU GRAND PARIS
www.debatpublic-reseau-GrandParis.org

ARC EXPRESS
MÉTRO
DE ROCADE
www.debatpublic-arcexpress.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Arc Express

L'organisation du débat

- ❑ Deux commissions particulières du débat public (CPDP) sont chargées d'animer le débat :
- ❑ La CPDP réseau de transport public du Grand Paris, présidée par François Leblond, qui anime cette réunion avec Didier Serrat
- ❑ La CPDP Arc Express dont nous sommes deux membres: Jean-Luc Mathieu et Doris Yoba.
- ❑ Les membres des CPDP sont indépendants du STIF et de la SGP, ils sont neutres et ne prennent pas position sur les projets.



30 SEPTEMBRE 2010 > 31 JANVIER 2011

DEUX DÉBATS PUBLICS

Les objectifs du débat

- Informer le public, toute personne concernée, sur les projets,
- Répondre aux questions,
- Recueillir les avis, les observations
sur l'opportunité des projets et sur leurs caractéristiques.
- AVANT** toute décision de principe, c'est une phase de discussion.



Les principes du débat

- ❑ Les CPDP veillent au respect des principes du débat:
 - ❑ **TRANSPARENCE**, les informations doivent être claires et accessibles,
 - ❑ **ÉQUIVALENCE**: toute personne, quel que soit son statut, peut s'exprimer, poser une question, émettre un avis ou faire une proposition.

- ❑ Les CPDP demandent aussi que les avis et interventions soient **ARGUMENTÉS**, explicités, pour qu'ils puissent être débattus.



Le déroulement du débat

- ❑ **L'INFORMATION** est assurée par :
 - les dossiers des maîtres d'ouvrage, le STIF et la SGP,
 - les présentations qui sont faites lors des réunions publiques
 - les documents diffusés sur les sites Internet,
 - les réponses apportées aux questions lors des réunions publiques et sur le site Internet.
- ❑ **Toute personne peut donner son AVIS** :
 - lors des réunions publiques,
 - sur les sites Internet, où sont également diffusées des **CONTRIBUTIONS**, plus développées.
- ❑ **Des CAHIERS D'ACTEUR** , présentés par des personnes morales, sont aussi publiés.



Après le débat

- ❑ Dans les deux mois après la clôture du débat, le 31 janvier, les CPDP publient un compte rendu de l'ensemble des arguments échangés, et le président de la CNDP en fait le bilan.
- ❑ Les CPDP ne prennent pas parti pour ou contre un projet, elles sont NEUTRES.
- ❑ Dans les deux mois suivants pour la SGP, et dans les trois mois pour le STIF, ceux-ci, prenant en considération les avis émis au cours du débat, publient leurs décisions sur les suites des projets.



30 SEPTEMBRE 2010 > 31 JANVIER 2011

DEUX DÉBATS PUBLICS

La présentation des projets

□ Le STIF et la SGP vont maintenant présenter leurs projets.



cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

RÉSEAU
DE TRANSPORT PUBLIC
DU GRAND PARIS
www.debatpublic-reseau-GrandParis.org

ARC EXPRESS
MÉTRO
DE ROCADE
www.debatpublic-arcexpress.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Arc Express

30 SEPTEMBRE 2010 > 31 JANVIER 2011

DEUX DÉBATS PUBLICS

La présentation des projets

□ Le STIF est représenté par

Jean-Paul Huchon, président du STIF

Sophie Mougard, directrice générale

Jean-François Hélas, directeur des investissements

Sandrine Gourlet, responsable des projets ferrés.

□ La SGP par

André Santini, président du conseil de surveillance de la
SGP,

Marc Véron, président du directoire,

Jean-Claude Prager, membre du directoire,

Julien Seneze, membre du directoire,

30 SEPTEMBRE 2010 > 31 JANVIER 2011

DEUX DÉBATS PUBLICS

CONTACTS

**La CPDP « Réseau de transport
Public du Grand Paris »**

100 avenue de Suffren – 75015 Paris

Fax : 01 44 49 93 95

contact@debatpublic-reseau-grandparis.org

La CPDP « ARC EXPRESS »

28, rue de Londres – 75 009 Paris

Fax : 01 78 42 35 00

contact@debatpublic-arcexpress.org



cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

**RÉSEAU
DE TRANSPORT PUBLIC
DU GRAND PARIS**
www.debatpublic-reseau-GrandParis.org

**ARC EXPRESS
MÉTRO
DE ROCADÉ**
www.debatpublic-arcexpress.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Arc Express

Le débat

Quelques règles pour ce débat :

Pour que chacun puisse s'exprimer nous demandons à tous, y compris aux élus, de **NE PAS DÉPASSER un temps de parole de 3 minutes.**

Présentez-vous en indiquant votre nom – les interventions sont retranscrites dans un verbatim.

Vous pouvez aussi poser des questions par écrit, des feuilles sont à votre disposition.

.....

30 SEPTEMBRE 2010 > 31 JANVIER 2011

DEUX DÉBATS PUBLICS

Prochaine réunion commune

Lundi 17 janvier
Rosny-sous-Bois

UGC Ciné Cité / Centre commercial Rosny 2
16, rue Conrad-Adenauer, 93110 Rosny-sous-Bois



cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

**RÉSEAU
DE TRANSPORT PUBLIC
DU GRAND PARIS**
www.debatpublic-reseau-GrandParis.org

**ARC EXPRESS
MÉTRO
DE ROCADE**
www.debatpublic-arcexpress.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Arc Express

Vue synthétique des deux projets



ARC EXPRESS ET SES DIFFÉRENTES VARIANTES

- Tracé proche
- Tracé intermédiaire
- Tracé éloigné
- Arcs est et ouest : fuseaux d'étude

RÉSEAU DE TRANSPORT DU GRAND PARIS

- Tracé "ligne rouge" Variante
- Tracé "ligne bleue" Variante
- Tracé "ligne verte" Variante
- ligne (M) 14 actuelle
- Corridor tracés possibles

Gare TGV Aéroport

Carte réalisée par la Commission nationale du débat public

30 SEPTEMBRE 2010 > 31 JANVIER 2011

DEUX DÉBATS PUBLICS

RÉSEAU
DE TRANSPORT PUBLIC
DU GRAND PARIS

www.debatpublic-reseau-GrandParis.org

ARC EXPRESS
MÉTRO
DE ROCADE

www.debatpublic-arcexpress.org



cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

RÉSEAU
DE TRANSPORT PUBLIC
DU GRAND PARIS

www.debatpublic-reseau-GrandParis.org

ARC EXPRESS
MÉTRO
DE ROCADE

www.debatpublic-arcexpress.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Arc Express